

La première CCP2 (Commission Consultative Paritaire) qui devait avoir lieu hier, jeudi 14 février 2019 à 11h a été reportée au vendredi 22 février à 14h, faute de participants !

En effet, seuls les élus du SNALC (majoritaire) et de l'UNSA s'étaient déplacés.

Liste des présents :

Administration : Mmes DEBORDEAUX et PELLE ; Mr ARNAUD

Syndicats : Mme DRAUX (UNSA), Mmes PEREZ et MAISONNEUVE (SNALC).

Nous espérons que la commission puisse se tenir le 22/02/19 !

Marie-Adeline ROUBY

Responsable académique des contractuels

SNALC Montpellier

1er syndicat des non-titulaires